

La MAS

Maison d'Accueil Spécialisée

« Les Perriers »



Centre
Hospitalier
Pierre Lôo

Établissement Public de Santé Mentale de La Nièvre

Le mot de la Direction

Au nom de l'ensemble du personnel, permettez-nous de vous souhaiter la bienvenue dans notre établissement. Au moment où vous venez d'être admis, je crois utile de vous faire connaître les modalités de votre séjour.

Aussi ce livret d'accueil ainsi que les autres documents qui vous seront remis (le règlement de fonctionnement, le contrat de séjour, la Charte des Droits et Libertés) ont pour objectif de porter à votre connaissance les principes, réglementations et conditions qui structurent l'organisation et le fonctionnement de la Maison d'Accueil Spécialisée. Vous nous avez confié la prise en charge d'un de vos proches et nous nous efforcerons de faire en sorte que cette maison soit aussi la vôtre. L'ensemble des professionnels s'engagent à tout mettre en œuvre pour que ce séjour se déroule dans les meilleures conditions.

Sachez que nous restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

La Direction.

SOMMAIRE

Présentation de la MAS - Histoire de l'établissement	1
Localisation	2
Accueil - Hébergement	3
Organisation du séjour	5
Admission	7
L'équipe	9
Vous et vos proches au cœur de la prise en charge	11
Votre séjour	13
Interlocuteurs et instances	17

Présentation de

la MAS ... Notre histoire ...

1973

Création d'un Centre d'Arriérés Profonds (CAP) accueillant des personnes polyhandicapées présentant des troubles graves de la personnalité et souffrant de handicaps moteurs, psychiques importants et d'une déficience profonde. 74 patients issus de la psychiatrie sont répartis sur 3 unités.

**1er juin
2007**

Le CAP devient **Maison d'Accueil Spécialisée « La Grange Joda »**. Établissement médico-social dépendant du CHS de la Charité sur Loire (aujourd'hui CH Pierre LÔO). Il possède un budget annexe propre à son fonctionnement. La MAS en tant qu'entité médico-sociale est donc une structure jeune.

2010

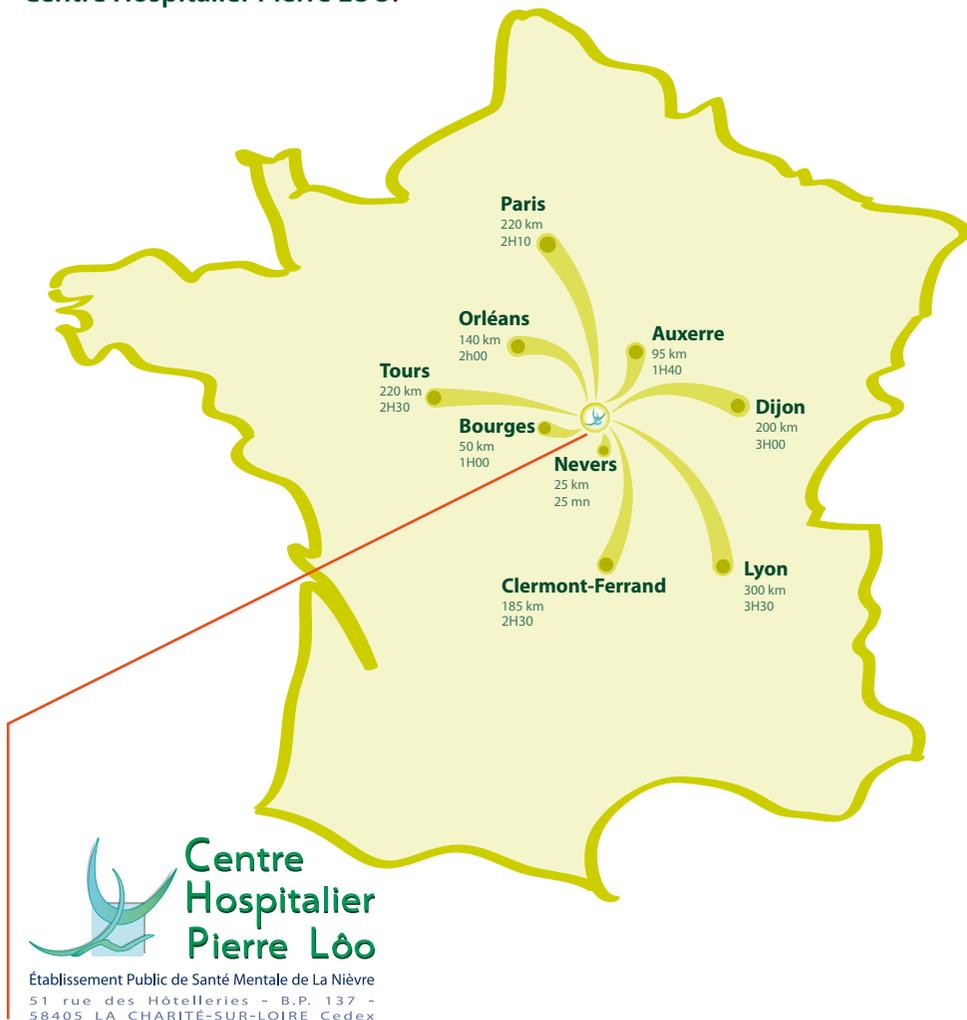
Changement de paradigme : avec le passage du champ sanitaire au médico-social, l'établissement s'inscrit dans une démarche de bienveillance et « d'humanité ».

2018

La Maison d'Accueil Spécialisée s'agrandit : construction d'un nouveau bâtiment, toutes les chambres deviennent individuelles, le nombre de places est augmenté.

Nous trouver ...

La Maison d'Accueil Spécialisée est implantée à la **Charité sur Loire** sur le site de la Grange Joada sur un terrain arboré de 9 Ha proche du centre-ville et du **Centre Hospitalier Pierre LÔO**.



La commune de la Charité sur Loire est située au nord de Nevers à moins d'une demi-heure de route par l'autoroute A77 .

Vous êtes accueilli(e) ■ ■ à la Maison d'Accueil Spécialisée « Les Perriers » de la Charité sur Loire.

Ce livret d'accueil vous guidera dans les différentes étapes de votre séjour. Annexe du Centre Hospitalier Pierre LÔO, la Maison d'Accueil Spécialisée « Les Perriers » est une structure médico-sociale d'une capacité d'accueil de 74 résidents. Un projet d'établissement définit la prise en charge globale en précisant les composantes de votre projet de vie, projet de soins et projet hôtelier. Il s'appuie sur les objectifs et valeurs de la Charte des Droits et Libertés de la personne accueillie.





La MAS « Les Perriers » accueille des personnes en situation de handicap, selon 3 modalités de prise en charge :

- **L'hébergement permanent** (70 places) permet de résider toute l'année.
- **L'hébergement temporaire** (2 places) offre un accueil de manière continue ou séquentielle, dans la limite de 90 jours par an.
- **L'accueil de jour** (2 places) permet une prise en charge en journée.

L'organisation de votre séjour

La MAS « Les Perriers » se structure en 6 unités réparties sur 2 bâtiments à 2 niveaux, reliés par une galerie couverte. L'accueil est réalisé en chambre individuelle.



La MAS a pour missions :

- **L'hébergement** (niveau d'aide dans les gestes de la vie quotidienne) :
 - Unité Iris pour résidents présentant des troubles du spectre autistique : 8 places
 - Unité Jade (aide totale) : 14 places
 - Unité Améthyste (aide partielle) : 13 places
 - Unité Turquoise (aide partielle et mobilité réduite) : 12 places
 - Unité Saphir (aide partielle) : 13 places
 - Unité Opale (supervision) : 14 places.
- **Des activités de vie sociale**, en particulier d'occupation et d'animation destinées à préserver, à améliorer les acquis, à maintenir le niveau d'autonomie.
- **Des soins médicaux et paramédicaux.**
- **Des aides aux gestes de la vie quotidienne.**

À l'extérieur, des jardins et des terrasses sont aménagés pour vous et vos proches.

La MAS est accessible aux personnes à mobilité réduite.



Votre admission



Les admissions sont proposées par la Direction, sous réserve d'une décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) préconisant une orientation en Maison d'Accueil Spécialisée. Un temps d'observation permettra d'élaborer le projet personnalisé pour chacun.





Les modalités administratives

Dans les 15 jours suivant votre admission, vous-même ou votre représentant légal devez prendre connaissance, comprendre et signer les documents suivants :

- **Le contrat de séjour** définit les droits et les obligations de la personne accueillie et de l'institution.
- **Le règlement de fonctionnement** définit les règles générales et permanentes d'organisation et de fonctionnement de la MAS dans le respect des droits et des libertés de chacun. Il précise les modalités d'association de la famille à la vie de l'établissement.
- **La Charte de la personne accueillie** définit les droits du résident.

Les modalités financières

Le financement de la MAS « Les Perriers » est assuré par un prix de journée globalisé (art R314-115 modifié du Code de l'Action Sociale et des Familles) versé par douzième à l'établissement par les organismes de sécurité sociale.

Le forfait journalier (20 € à compter du 01-01-2018) est à la charge de la personne accueillie en hébergement complet et en hébergement temporaire.

Prix de journée : 182,39€ + Forfait Journalier : 20,00€

L'équipe de la Maison d'Accueil Spécialisée

L'équipe pluri-professionnelle de la MAS est à votre écoute et met en œuvre son savoir-faire pour répondre à vos besoins.

- **L'équipe socio-éducative** vous accompagne dans le développement de votre vie sociale : éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, aides médico-psychologiques.
- **L'équipe soignante** réalise les soins préventifs, curatifs ou palliatifs sur prescription médicale :
 - médecin généraliste référent de la MAS,
 - infirmiers,
 - aides-soignants participent aux soins qui vous sont prescrits.

Le plateau technique du CHPL peut être sollicité, ainsi que nos partenaires extérieurs (médecin psychiatre, psychologue, ergothérapeute, psychomotricienne...).

- **L'équipe hôtelière** assure l'entretien des locaux.
- **L'équipe administrative** assure la gestion de la MAS.



Salle SNOEZELLEN



Vous et vos proches au cœur de la prise en charge

Votre intégration et votre Projet Personnalisé Individuel (PPI)

L'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire de la MAS a pour mission de vous accompagner dans votre vie quotidienne et de répondre le mieux possible à vos besoins. Elle vous offre un accueil et un accompagnement social, éducatif et médical ainsi qu'une attention particulière à votre bien-être physique et moral. Elle cherchera par ailleurs à favoriser vos liens familiaux et personnels dans le respect de vos choix et vos liens sociaux en fonction de vos potentialités. Pour répondre à ces objectifs, un projet personnalisé répondant à vos désirs et vos besoins vous est proposé après un temps d'observation de l'équipe, nécessaire à son élaboration.



Ce temps d'observation est de 3 mois si vous êtes hébergé de manière permanente, 1 mois si vous êtes accueilli en accueil de jour et 15 jours si vous êtes hébergé temporairement.

À l'issue de cette période d'observation, un PPI est établi suite à une synthèse des échanges entre l'équipe pluridisciplinaire, vous-même et votre représentant légal.

Votre participation à la prise en charge



L'équipe de la MAS cherche à encourager votre autonomie dans l'ensemble des actions qu'elle met en œuvre, en vous y associant le plus possible.

Elle recherche systématiquement votre consentement éclairé, vous informe des modalités de votre accompagnement et s'assure de votre compréhension.

Le rôle de vos proches et de l'équipe pluridisciplinaire

À votre admission, une personne à prévenir est désignée parmi vos proches et/ou votre représentant légal.

Vous pouvez désigner une personne de confiance.

Chaque résident a deux professionnels référents chargés de la mise en œuvre du PPI.

Votre séjour ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

Votre chambre

À votre arrivée, une chambre individuelle vous est attribuée.

La chambre est meublée d'un lit, d'une table de nuit, d'un rangement pour les vêtements (armoire ou placard mural), d'un fauteuil de repos, d'une table et d'une chaise.

Vous êtes libre de décorer votre chambre à votre convenance (sous réserve que cela réponde aux normes de sécurité et d'hygiène).



Votre accompagnement

Le personnel vous accompagne dans l'accomplissement des actes de la vie quotidienne en favorisant votre participation chaque fois que cela est possible, afin de maintenir le plus haut niveau d'autonomie.

Les soins et la surveillance médicale

Un dossier informatisé est constitué dès votre admission. Le médecin référent de l'établissement renseigne la partie médicale. Il peut devenir votre médecin traitant si vous le souhaitez.

Les activités et animations

L'équipe socio-éducative propose régulièrement des activités et des animations collectives ou individuelles ouvertes, en fonction de vos envies, de vos capacités et des objectifs déclinés dans votre projet personnalisé.



Les repas

Les repas ont lieu :

- Petit déjeuner à partir du lever du résident
- De 12 h à 13 h pour le déjeuner
- De 18 h 45 à 20 h dîner

L'équipe vous accompagne durant les repas et s'assure du respect de vos goûts, de vos particularités alimentaires et de votre régime, en lien avec notre diététicienne.



Votre linge

Le linge domestique est fourni et entretenu par l'établissement.

Un inventaire de vos vêtements personnels est effectué le jour de votre arrivée.

Les vêtements personnels sont étiquetés par la blanchisserie et entretenus, selon votre choix, par la blanchisserie ou par vos soins.

Les visites

Les visites sont autorisées tous les jours à partir de 13 h
(en dehors de ces horaires, prendre contact avec le personnel).



Le courrier

Distribué tous les jours, une aide à la lecture vous est proposée. Une boîte aux lettres est à votre disposition (courrier affranchi par vos soins).

Les autres prestations

Vous pouvez faire appel à d'autres services extérieurs, si vous le souhaitez, lesquels sont directement à votre charge (coiffeur, pédicure ...).

Vos interlocuteurs



Les professionnels de la MAS sont les premiers interlocuteurs.

Si vous souhaitez exprimer une suggestion ou un mécontentement, nous vous invitons à vous adresser directement aux cadres. Si cette première démarche ne vous apporte pas satisfaction, vous pouvez :

Écrire à la direction du Centre Hospitalier Pierre LÔO, 51 rue des hôtelleries, BP 137, 58405 La Charité-sur-Loire.

Demander à rencontrer le responsable de la Commission des Relations avec les Usagers (CRU).



Le Conseil de Vie Sociale est une instance consultative qui vous permet de vous exprimer sur le fonctionnement général de la MAS. Des représentants des résidents ainsi que leurs familles sont élus pour y siéger. Vous pouvez saisir cette instance, si vous le souhaitez par l'intermédiaire de vos représentants. La liste des représentants des personnes accueillies et des proches ainsi que les comptes rendus des séances du Conseil de Vie Sociale sont affichés sur les panneaux d'information.

La Commission des Relations avec les Usagers (CRU) de l'établissement a deux missions principales :

- Veiller au respect de vos droits.
- Contribuer à l'amélioration de la qualité de la prise en charge et à l'amélioration de nos services avec vous et vos proches. Si vous souhaitez exprimer une suggestion ou un mécontentement, vous pouvez demander à rencontrer le responsable de la Commission des Relations avec les Usagers (CRU) ou à écrire à la direction en précisant bien vos coordonnées.

Le Comité Local d'Éthique : étudie les situations professionnelles problématiques en prenant en compte les enjeux qui leur sont liés, tels que :

- Devoir de protection, respect des libertés, rapport bénéfices-risques, conflits d'intérêt ...

Il fonde son approche sur des valeurs humanistes, citoyennes et déontologiques. Sa vocation est de susciter, d'accompagner et de renforcer la réflexion éthique dans tous les domaines de la vie de l'établissement : soignant, social, environnemental, technique, financier...

Il garantit une complète confidentialité. Il ne donne pas suite à des plaintes ou alertes anonymes.



Maison d'Accueil Spécialisée « Les Perriers »
La Grange Joada
BP 137 – 58405 LA CHARITE SUR LOIRE

 03 86 69 40 92

 03 86 69 40 44

@ secretariat.mas@ch-pl.fr



Établissement Public de Santé Mentale de La Nièvre